Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. 47, « Lire la correspondance de Rousseau ». Actes du Colloque international de Paris, 28, 29 et 30 novembre 2002. Textes rassemblés et édités par JACQUES BERCHTOLD et YANNICK SÉITÉ. Genève, Droz, 2007. Un vol. de 551 p.

Ce volume des *Annales Rousseau* est entièrement consacré au colloque sur la correspondance qui s'est tenu à Paris en novembre 2002. Dans l'introduction, les éditeurs saluent l'achèvement de la *Correspondance complète de Rousseau*, immense entreprise due à l'initiative de R. A. Leigh, et affirment qu'il est temps de lire la correspondance non plus simplement à titre documentaire, mais dans son rapport à l'œuvre. Et ils soulignent que, malgré l'aversion du philosophe pour l'activité épistolaire, la correspondance était pour lui un vrai lieu de pensée et d'écriture.

Les vingt-six articles qui constituent le volume sont classés en quatre parties, et vont des lettres familières de jeunesse jusqu'à la réception de certaines lettres pendant l'époque révolutionnaire, en passant par des lettres au contenu philosophique ou des lettres écrites pendant les années d'exil.

Dans la première partie, intitulée « Dialogues, échanges bilatéraux », Anne-France Grenon analyse les cinq lettres adressées par Rousseau à son père entre l'été 1730 et la fin de l'automne 1735, et met en relief les rapports compliqués et difficiles entre le futur philosophe et son destinataire, en soulignant les procédés rhétoriques au moyen desquels le jeune Rousseau tente de restaurer son géniteur dans son rôle de père. Laure Challandes propose une étude sur l'état d'esprit de Rousseau à l'égard de Wintzenried à travers l'interprétation d'un vers de l'Amphitryon de Molière inséré dans une lettre à Mme de Warens. Bronislaw Baczko étudie la seule lettre de Thérèse à Rousseau en comparant le statut social de celle-ci avec celui de la comtesse de Wartensleben, qui avait écrit au philosophe pour lui demander des conseils sur un cas de conscience. L'auteur insiste sur le destin étonnant de deux passages figurant dans la réponse de Rousseau, dont l'un a été repris dans un article de la constitution de 1795, et l'autre cité non seulement par les révolutionnaires, mais aussi par Mme de Staël et Chateaubriand. Giovanni Incorvati retrace les difficultés rencontrées par Thérèse pour conquérir son autonomie face aux « amis » du philosophe après la mort de celui-ci. L'auteur rappelle l'attitude souvent ambiguë (sinon hostile ou méprisante) de ces amis qui prétendaient être les exécuteurs testamentaires du philosophe et qui tentaient plus ou moins d'écarter la veuve de son héritage spirituel et/ou financier. Patrick Hochart s'intéresse à la correspondance entre Rousseau et Mme de la Tour, et tente de discerner les motifs qui ont fait durer « cette espèce de scène de ménage étirée sur une décennie ». Rousseau aurait d'abord vu dans sa correspondante « une autre Julie », mais même après qu'il eut renié ce titre, l'échange se serait poursuivi sur le modèle des bouderies de Julie dans La Nouvelle Héloïse. Et, poursuit l'auteur, Rousseau se livre à un brouillage des rôles sexuels, à tel point que l'on est tenté de dire que c'est lui qui est le plus proche de Julie. Odile Richard-Pauchet propose un parallèle entre les correspondances Rousseau - Mme de la Tour et Diderot - Sophie Volland, et met en relief les points communs ainsi que les dissymétries entre les deux cas : tandis que Diderot confie à Sophie ses débats philosophiques quotidiens, Rousseau fait peu de confidences à Mme de la Tour et les réserve à des correspondants plus illustres (comme Malesherbes) ou à ses Confessions. Gisèle Berkman se penche sur la correspondance entre Rousseau et Dom Deschamps : face à ce dernier, qui sollicite la permission de publier leur correspondance en faisant appel, pour persuader Rousseau, à son intérêt pour la vérité, l'auteur de l'Émile se dérobe en prétextant sa répugnance à rester auteur jusque dans les échanges privés. Le désaccord entre les deux hommes se situerait ainsi moins au niveau des thèses que sur la conception de leur rapport avec la vérité. Raymond Trousson retrace la correspondance entre le philosophe et Henriette ***, jeune Parisienne dont l'identité reste inconnue, qui lui a demandé des conseils pour trouver une solution à son mal de vivre. À cette femme lettrée et cultivée, Rousseau recommande le repli sur soi, mais cette correspondance, interrompue par

l'exil du philosophe, représente un aveu d'impuissance de la part de l'épistolier qui tente de conformer un cas réel à ses principes philosophiques. Christophe Cave analyse la correspondance entre Rousseau et Mirabeau entre 1766 et 1768, et montre que les lettres du premier révèlent un pacte épistolaire paradoxal en ce qu'il se fonde sur un refus de l'échange : à Mirabeau qui lui envoie des livres pour tenter de l'engager dans son camp, Rousseau répond qu'il ne veut contracter aucune obligation. L'auteur conclut son étude sur une comparaison entre Rousseau et Voltaire : tandis que pour le patriarche de Ferney, la lettre est un instrument de conquête, elle est pour le Genevois une figure de la dépendance.

Dans la deuxième partie (« Questions de philosophie »), Gauthier Ambrus étudie d'abord la lettre écrite par Rousseau en octobre 1761 à un inconnu nommé d'Offreville, qui lui a écrit pour le consulter sur le sujet de l'intérêt comme mobile des actes. Après avoir développé une argumentation philosophique en distinguant l'intérêt matériel et l'intérêt moral, Rousseau termine la lettre sur un apologue qui met en scène un juré avouant son propre crime pour sauver un accusé innocent. Cet apologue serait à lire comme l'antithèse de l'épisode du ruban volé, raconté dans le livre II des Confessions, et la lettre à d'Offreville serait dès lors à comprendre comme un aveu dissimulé. István Cseppentö analyse les lettres écrites par Rousseau après la fuite de Montmorency en 1762, et met en relief la façon dont le philosophe raconte sa vie d'exilé. L'étude montre que contrairement aux œuvres autobiographiques rédigées quelques années plus tard, les lettres révèlent sur le vif les préoccupations de Rousseau concernant les détails de la vie quotidienne, et qu'elles contredisent quelquefois le propos des Confessions, notamment à propos des motifs sur le choix des lieux d'exil. Erik Leborgne signale, à partir des occurrences de ces termes, que le philosophe distingue strictement la « solitude » et l'« isolement », la première étant un état réconfortant, contrairement au second qui est une situation imposée : dans sa correspondance et ses œuvres autobiographiques, Rousseau prétend que ses adversaires veulent transformer son goût pour la solitude en isolement forcé. Alexandra Cook étudie les lettres de Rousseau concernant la botanique, et souligne que l'herborisation, loin d'être un simple passe-temps pour le philosophe, était une étude collective et sociale. Par ses échanges avec des correspondants qui étaient surtout des adeptes du système de Linné, nous voyons Rousseau participer aux discussions sur la classification des plantes. Les trois dernières études de cette deuxième partie montrent un Rousseau jouant dans sa correspondance le rôle de conseiller moral et/ou pédagogique. Huguette Krief montre comment il se pose en directeur de conscience à l'égard de ses correspondants. Refusant la politesse mondaine, il revendique le droit de dire la vérité, et s'efforce d'être convaincant, non pas pour transmettre une doctrine ou un système, mais pour éveiller le sentiment moral de ses correspondants. En ce sens, la correspondance aurait été pour lui un prolongement de son œuvre, ou une mise en pratique de ses idées. Michel Termolle retrace la correspondance de Rousseau avec quelques personnes qui lui ont demandé des conseils sur l'éducation de leur enfant, notamment le prince de Wurtemberg. Le philosophe rappelle les idées formulées dans l'Émile et dans La Nouvelle Héloïse sur le choix d'une gouvernante et des domestiques, mais finalement, à la suite de la proposition de Buttafoco qui lui demande une législation pour la Corse, l'intérêt pour la politique éclipse le rôle de conseiller pédagogique. De même, Laurence Vanoflen étudie les lettres écrites par Rousseau à ceux qui l'ont consulté pour lui demander des conseils, mais elle s'intéresse pour sa part aux « postures épistolaires » du philosophe plutôt qu'à ses idées. L'un des motifs importants de ces lettres adressées souvent à des inconnus est l'excuse pour se dérober aux services qu'on lui demande, et la correspondance s'établit après la passation d'un pacte, dont les clauses (ou les conditions) principales sont la sincérité, l'irrégularité (c'est-à-dire la liberté pour Rousseau de répondre avec du retard), et aussi une civilité qui régit les rapports entre les deux correspondants.

La troisième partie, intitulée « La correspondance à l'œuvre », rassemble cinq articles sur les rapports entre la correspondance et les œuvres de Rousseau proprement dites. Bruno Bernardi analyse les lettres qui ont suivi la publication de la *Lettre à d'Alembert* et soutient

que cette correspondance a été pour Rousseau l'occasion de déterminer la position de ses correspondants ainsi que la sienne. La Lettre à d'Alembert a été accueillie favorablement parmi les pasteurs genevois pour ce qui touche au problème du théâtre, mais les réactions ont été plus partagées à propos des cercles de sociabilité, problème lié à celui de la conception de l'éducation à Genève. Ces échanges épistolaires nous apprennent, selon l'auteur, que Rousseau lisait les lettres de ses correspondants en fonction de la lecture qu'eux-mêmes faisaient de ses œuvres. Ourida Mostefai traite également de la Lettre à d'Alembert et s'attache à montrer que les œuvres de Rousseau, surtout les écrits polémiques sous forme de lettres, ont des rapports étroits avec les lettres privées de la même période. La Lettre à d'Alembert s'adresse, affirme l'auteure, non pas à son destinataire, mais aux Genevois et surtout à Diderot. Cette œuvre marquerait la rupture de Rousseau avec les Encyclopédistes, et proposerait de nouveaux rapports entre l'écrivain et la société. Claude Labrosse étudie le cas d'un paquet de lettres qui ont été adressées à Rousseau par des lecteurs de La Nouvelle Héloïse. Ces lettres témoignent d'un procédé de création propre à Rousseau : à l'intérieur du roman, le recueil de lettres est une activité pratiquée par Saint-Preux, et sur ce point, on peut remarquer une interpénétration entre la correspondance réelle et la correspondance fictive. Michael O'Dea analyse les lettres écrites par Rousseau à une époque où il était obsédé par l'idée d'un complot universel contre lui, et montre que l'attitude des lecteurs à l'égard de ses œuvres constituait pour lui un critère pour reconnaître ses amis. Sur ce chapitre, La Nouvelle Héloïse occupait une place privilégiée : pour le philosophe, ceux qui ne pouvaient pas aimer les protagonistes de son roman ne pouvaient pas devenir ses amis et en ce sens, l'attitude à l'égard de ses œuvres était un signe distinctif, comme pour les initiés du premier Dialogue. L'étude de Jean-François Perrin met en relief les rapports entre les Confessions et la correspondance de Rousseau et rappelle que l'autobiographie et le recueil des lettres étaient conçus par le philosophe comme des pièces justificatives indissociables. La stratégie d'adresse au public mise en œuvre dans les écrits autobiographiques doit donc être comprise en relation avec le souci de Rousseau de laisser à la postérité des preuves évidentes sur ses rapports avec ses contemporains, notamment les Encyclopédistes, et l'éloquence des Confessions doit être analysée en tenant compte des usages judiciaires de cette époque.

Les articles de la quatrième partie nous révèlent des aspects particuliers des « Pratiques épistolaires » du philosophe. Michèle Crogiez Labarthe étudie « L'art poétique de Rousseau dans sa correspondance », mais plus que sur les procédés techniques de Rousseau, l'auteure attire notre attention sur son attitude à l'égard de ses correspondants. Il était très sensible à la distinction entre les lettres publiques et les lettres privées, et il s'est lassé assez vite des lettres polémiques destinées à défendre ses propres œuvres. Pour Rousseau, la lettre est surtout un geste, auquel il attache plus d'importance qu'au texte. Ses lettres sont aussi le lieu où il révèle ses idées sur la rhétorique de la correspondance, et où il souligne sa conception du style comme expression des sentiments. L'étude de Laurence Viglieno met en lumière la place importante du silence dans la correspondance de Rousseau. Celui-ci récuse les usages mondains de la correspondance, et dans certains cas, son silence vient à la place des remerciements, tandis qu'il marque un refus dans d'autres. Ce recours au silence est lié à l'éloquence que, dans ses œuvres (surtout l'Essai sur l'origine des langues et La Nouvelle Héloïse), il attribue au langage visuel, et a contribué à lui préserver une certaine marge de liberté dans les échanges épistolaires. Toutefois, Rousseau se montre très sensible et méfiant à l'égard du silence des autres, et cette inquiétude s'est accentuée vers la fin de sa vie, sous l'effet de sa situation d'exilé. Françoise Bocquentin prend pour point de départ une lettre de Rousseau à Madame Dupin de Francueil, lettre chiffrée dans laquelle le philosophe avoue à sa destinataire l'abandon de ses enfants. En s'appuyant sur quelques autres textes (lettres chiffrées, écrits sur les chiffres, allusions à des problèmes moraux), l'auteure avance que cet aveu contient en fait une défausse, laquelle se retrouve dans quelques autres textes de Rousseau. La volonté de sauvegarder l'honneur de Thérèse (et le sien propre) l'aurait poussé à endosser la responsabilité de ces abandons, et ces chiffres, avec les omissions ou les silences doivent,

selon l'auteure, être pris en compte dans la compréhension de ses discours. Geneviève Cammagre étudie la correspondance de Rousseau pendant la période où il signait Renou, entre juin 1767 et janvier 1770. Après avoir rappelé les circonstances qui ont contraint le philosophe à prendre ce pseudonyme, l'étude met en relief la situation paradoxale et difficile dans laquelle s'est trouvé Rousseau, déchiré entre son désir de changer de vie et le besoin de continuité dans son existence, et assailli dans le même temps de visiteurs et de correspondants inconnus alors même qu'il tenait à garder l'*incognito*. La correspondance de ces années-là marquerait ainsi l'impossibilité pour Rousseau de se séparer de son nom et de la littérature. Enfin, l'article d'Anne Chamayou a pour objet les lettres de Rousseau portant un quatrain en exergue, qui s'étalent de janvier à novembre 1770. L'auteure souligne le fait que ces lettres datent de la période qui va de la fin de la rédaction des *Confessions* à la lecture publique de cet écrit, et qu'elles annoncent que Rousseau a adopté une attitude plus offensive contre le « complot ». Le quatrain, qui invoque le ciel pour que les imposteurs soient démasqués, fonctionnerait comme un motif musical qui donne la tonalité de la lettre et incite le lecteur à lire ses lettres comme des témoignages de son innocence.

Toutes ces études montrent pleinement la diversité du corpus et sa richesse indéniable comme objet de recherches. Loin de se réduire à des témoignages sur la vie de l'auteur et sur les circonstances de la rédaction des œuvres majeures, les lettres de Rousseau révèlent des aspects de son activité créatrice. Et loin de se limiter à des échanges entre le philosophe et quelques particuliers, elles mettent en relief les interactions entre l'auteur et son temps. Cependant, l'étendue et la diversité du corpus sont des causes de difficulté pour les recherches. En effet, chaque lettre, étant une pièce originale mais en même temps liée au reste du corpus et aux autres œuvres, requiert une démarche spécifique. Peut-on, par exemple, traiter sur le même plan une lettre de jeunesse et une lettre à contenu philosophique ? Ce recueil, tout en nous présentant des études et des interprétations stimulantes, nous incite aussi à réfléchir sur le corpus et les méthodes des recherches à venir sur le sujet.

MAKOTO MASUDA